

<https://www.francetransactions.com/actus/immobilier/taux-immo/credit-immobilier-chute-des-demandes-fin-de-la-vague-de-renegociation.html>



# Crédit immobilier : chute des demandes, fin de la vague de renégociation

- Actualités - Actualités Immobilier - Taux / Immobilier -

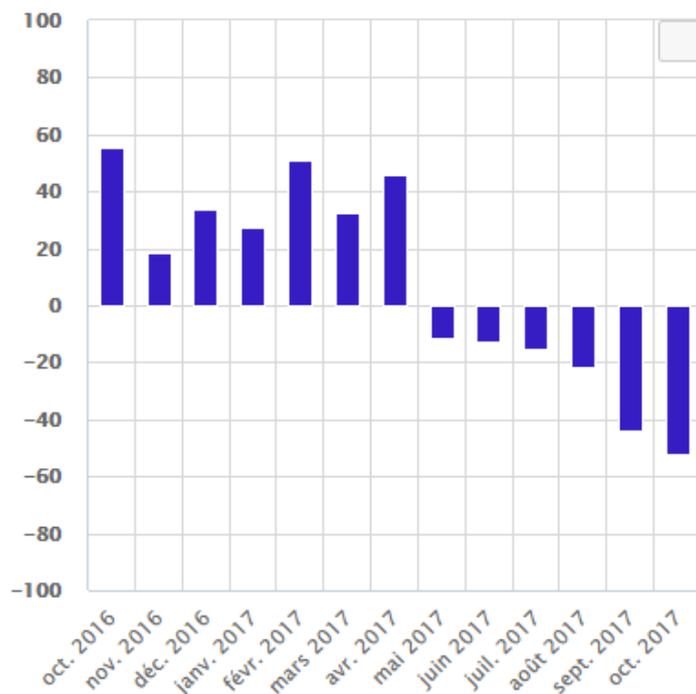


Publication date: lundi 13 novembre 2017

---

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

---



Demande de crédits à l'habitat (enquête d'opinions auprès des banquiers) © Banque de France

Crédits à la consommation et à l'habitat : les banques interrogées par l'enquête d'opinions de la Banque de France font état d'une nouvelle baisse relative de la demande de crédits à l'habitat, tandis que la demande de crédits à la consommation est stable.

## Crédit immobilier : vers la fin du produit d'appel ?

Les taux d'intérêts vont bien finir par réellement grimper plus fortement de nouveau. Les banques se préparent à la fin de l'argent bon marché. Le recul du marché de l'immobilier qui devrait s'en suivre accélérera le recul de demande de crédits immobiliers. Ce dernier était un bon vecteur d'attraction pour la nouvelle clientèle, pas moins de 30% des nouveaux clients changeaient de banque pour obtenir un taux de crédit plus favorable. Les banques doivent donc imaginer d'autres leviers. Ceux qu'elles imaginent pour le moment n'ont rien d'attirant : récompenser les clients fidèles en ne leur facturant pas les frais de tenue de compte. Ces derniers n'étaient pas facturés encore récemment. Les clients auraient-ils la mémoire aussi courte ?

(Données indicatives uniquement) > Taux fixes moyens de marché des crédits immobiliers - Données actualisées au 02/01/20

Durées de crédit	Taux maxi.	Taux moyens	Taux mini.
7 ans	1,00 %	0,70 %	0,21 %
10 ans	1,20 %	0,80 %	0,33 %

## Crédit immobilier : chute des demandes, fin de la vague de renégociation

15 ans	1,40 %	1,00 %	0,48 %
20 ans	1,70 %	1,15 %	0,59 %
25 ans	2,00 %	1,40 %	0,68 %
30 ans	2,45 %	2,00 %	1,78 %
<i>(*) Mise à jour effectuée le 02/01/2021 . Taux hors assurance obligatoire et optionnelle. Taux moyens de marché (avec 20% d'apport), calculés sur les relevés des courtiers en crédits immobiliers. Données indicatives uniquement.</i>			